



## **AVIS**

### **Concertation du Public**

#### **Projet Mise en Compatibilité du PLU**

#### **Aménagement ZAC Mas Lombard**

#### **Objet de la concertation :**

Par délibération en date du 24 mai 2025 il a été décidé d'engager une concertation du public, préalablement à la procédure de Mise en Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme concernant le projet d'aménagement de la ZAC du Mas Lombard.

#### **Dates et modalités de la Concertation - Consultation du dossier**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des éléments du dossier et consigner ses observations à compter du :

**Mercredi 18 juin jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 inclus** (soit une durée de 31 jours).

- Par voie électronique, sur un registre dématérialisé via la plateforme dédiée de participation citoyenne de la Ville de Nîmes [Je Participe Nîmes](https://jeparticipe.nimes.fr/Projet/ZAC%20Mas%20Lombard) ;  
<https://jeparticipe.nimes.fr/Projet/ZAC Mas Lombard>;
- Sous format papier accompagné d'un registre, aux services Techniques de la Ville de Nîmes—Direction de l'Urbanisme - 152 avenue Robert Bompard, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public (9h / 12h -14h/ 17h).

**Pour toute demande d'information :** contacter le Pôle P.L.U. au 04 66 70 75 13.

#### **Suite de la procédure**

A l'issue de cette concertation un bilan fera l'objet d'une délibération au Conseil Municipal.